

DIPLOMATIE

[Analyse] Rôle de la France au Rwanda : la realpolitik au détriment de l'Histoire ?

Jeune Afrique | 24 avril 2021



Par **Mehdi Ba**

Mehdi Ba est rédacteur en chef du site internet de J.A. Anciennement correspondant à Dakar, il continue de couvrir l'actualité sénégalaise et ouest-africaine (Mauritanie, Gambie, Guinée-Bissau, Mali), et plus ponctuellement le Rwanda et le Burundi. ([@mehdiba](#))



Emmanuel Macron et Paul Kagame, à l'Élysée, le 23 mai 2018.
© Francois Mori/AP/Sipa

L'Histoire doit-elle faire profil bas lorsque les intérêts diplomatiques des États sont en jeu ? Deux rapports récents sur le rôle de Paris dans le génocide des Tutsi ont été l'occasion, pour Paris et Kigali, d'aplanir le contentieux qui empoisonne leurs relations depuis 27 ans.

« Je pense que la France n'a pas participé à la planification du génocide et que les Français n'ont pas participé aux tueries et aux exactions. La France, en tant qu'État, n'a pas fait cela. Si la complicité se définit par ce que je viens de dire, alors l'État français n'est pas complice. »

Ce 19 avril, alors que le rapport sur le rôle de la France au Rwanda commandé par Kigali à un cabinet d'avocats américains vient tout juste d'être présenté à son gouvernement, le ministre rwandais des Affaires étrangères, Vincent Biruta, écarte, dans un entretien au quotidien français *Le Monde*, ce terme lourd de conséquences qui sème depuis si longtemps la discorde entre les deux pays : « complicité ».

Deux heures plus tard, à Paris, une source élyséenne saisit la balle au bond : « Aujourd'hui, c'est une étape importante, non seulement au regard du contenu du rapport [rwandais] mais aussi et surtout au regard de la parole politique qui l'accompagne et des déclarations qui viennent d'être faites par le ministre des Affaires étrangères rwandais, dont vous avez pu constater qu'il conclut à l'absence de complicité de la France dans le génocide des Tutsi. »

Le 26 mars, dans son propre rapport, rendu au président Emmanuel Macron, la commission française d'historiens présidée par Vincent Duclert avait décliné toute pertinence à ce terme pour qualifier le soutien autrefois apporté par Paris au régime génocidaire rwandais : « La France est-elle pour autant complice du génocide des Tutsi ? Si l'on entend par là une volonté de s'associer à l'entreprise génocidaire, rien dans les archives consultées ne vient le démontrer », écrivaient les chercheurs.

Enterrer la hache de guerre

Après 27 années d'une polémique inlassable, qui aura vu la relation bilatérale osciller entre une interminable « guerre froide » et de timides et ponctuels rapprochements diplomatiques, l'abandon, de part et d'autre, du mot tabou permettrait donc enfin d'enterrer la hache de guerre, dans l'espoir d'une réconciliation durable.

Une intention certes louable, à laquelle Emmanuel Macron a œuvré depuis son élection avec l'appui assumé de son homologue Paul Kagame. Mais une démarche qui, « en même temps », pose question : appartient-il à un État de lisser la réalité historique d'hier au nom des impératifs diplomatiques du moment ?

« FAUT-IL VOIR DANS LE CONSENSUS FRANCO-RWANDAIS AUTOUR DE CES DEUX ENQUÊTES LE DÉSIR DE PRIVILÉGIER LES IMPÉRATIFS DE LA REALPOLITIK AU DÉTRIMENT D'UNE ÉCRITURE INTRANSIGEANTE DE L'HISTOIRE ? »

La question se pose avec d'autant plus d'acuité que le contenu respectif des deux épais rapports récemment rendus publics (990 pages pour l'un, 580 pages pour l'autre) vient documenter – dizaines de milliers de pages d'archives à l'appui – la faillite de la politique française au Rwanda durant la période où un régime extrémiste se revendiquant du « Hutu Power » mettait en place, puis en œuvre, la « Solution finale » au « problème tutsi ».

Pour la justice internationale, comme le rappelait récemment dans *Jeune Afrique* la juriste Rafaëlle Maison, la qualification de « complicité de génocide » requiert une condition qui tient en quelques mots : apporter « un soutien direct et substantiel, en connaissance de cause », aux auteurs d'un génocide. Or à la lecture des deux récents rapports, difficile d'écarter à la va-vite cette hypothèse sans avoir procédé au préalable à une expertise approfondie.

À la veille d'un voyage de Paul Kagame à Paris et d'une visite officielle d'Emmanuel Macron à Kigali qui pourraient se tenir en mai, faut-il voir dans le consensus franco-rwandais autour de ces deux enquêtes le désir de privilégier les impératifs de la *realpolitik* au détriment d'une écriture intransigeante de l'Histoire ?

Crises à répétition

Pour mesurer l'infléchissement du discours que traduit, côté rwandais, ce nouvel épisode, il faut remonter à 2004. Dix ans après le génocide contre les Tutsi, la commémoration, cette année-là, apparaît hautement symbolique. Pour la première fois, un représentant du gouvernement français, Renaud Muselier, alors secrétaire d'État aux Affaires étrangères, a d'ailleurs fait le déplacement et se tient parmi les officiels dans la tribune d'honneur du stade Amahoro, à Kigali.

Mais au micro, durant son discours rituel, Paul Kagame se lance dans une charge cinglante contre Paris : « L'opération Turquoise avait pour objectif réel de protéger les tueurs et non les victimes », assène le président rwandais à propos de l'opération militaire française, lancée le 22 juin 1994, sous mandat de l'ONU. Et d'enfoncer le clou : « Quant aux Français, leur rôle dans ce qui s'est passé au Rwanda est l'évidence même. Ils ont sciemment entraîné et armé les troupes gouvernementales et les milices qui allaient commettre le génocide, tout en sachant qu'elles allaient commettre un génocide. » Cueilli à froid par les déclarations du président rwandais, Renaud Muselier quittera Kigali prématurément, quelques heures plus tard.

« LA FRANCE ÉTAIT AU COURANT DES PRÉPARATIFS DU GÉNOCIDE. LA FRANCE A PARTICIPÉ AUX PRINCIPALES INITIATIVES DE PRÉPARATION DU GÉNOCIDE... »

En 2008, alors que les relations diplomatiques entre les deux pays ont été rompues plusieurs mois plus tôt suite à la mise en cause judiciaire de plusieurs officiels rwandais par le juge antiterroriste français Jean-Louis Bruguière, en charge pendant dix ans d'une instruction sur l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion de l'ex-président Juvénal Habyarimana, la brouille repart de plus belle. Cette fois, ce sont les conclusions d'un rapport d'enquête rwandais sur le rôle de la France dans le génocide qui en sont à l'origine.

Rendu public en août 2008, le rapport de la Commission Mucyo égrène en effet des accusations contre Paris oscillant entre la complicité et la participation directe au génocide : « La France était au courant des préparatifs du génocide ; [elle] a participé aux principales initiatives de préparation du génocide [et] à la mise à exécution du génocide ; l'armée française (...) est responsable de la continuation des opérations du génocide dans sa zone humanitaire sûre »...

Pour clore ce florilège, un communiqué du ministre de la Justice de l'époque, Tharcisse Karugarama, dresse une liste de treize responsables civils et politiques et de vingt militaires français considérés comme « les plus impliqués dans le génocide ». « Vue la gravité des faits allégués, le gouvernement rwandais enjoint les instances habilitées à entreprendre les actions requises afin d'amener les responsables politiques et militaires français incriminés à répondre de leurs actes devant la justice », concluait le ministre.

À Paris, le rapport Mucyo est accueilli par un tollé parmi les protagonistes français concernés par le dossier.

Rapprochement inattendu

Élu quinze mois plus tôt, le président Nicolas Sarkozy parviendra néanmoins à inverser provisoirement la tendance. Avec l'aide de son ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner – qui s'était rendu au Rwanda en plein génocide et y avait rencontré Paul Kagame, alors chef militaire de la rébellion –, il opère un rapprochement avec Kigali auquel nul n'osait plus s'attendre.

En février 2010, Nicolas Sarkozy effectue un séjour de quelques heures dans la capitale rwandaise – la première visite d'un chef d'État français au « pays des mille collines » depuis celle effectuée par François Mitterrand en décembre 1984.

Au mémorial du génocide, à Gisozi, aux côtés de son homologue rwandais, il se recueille en mémoire des centaines de milliers de Tutsi exterminés avant de livrer, pour la première fois, les mots de repentir de la République française que les Rwandais n'espéraient plus. Il reconnaît ainsi, au nom de la France, de « graves erreurs d'appréciation » ; « une forme

d'aveuglement quand nous n'avons pas vu la dimension génocidaire du gouvernement du président [Habyarimana] » ; ou encore des « erreurs dans une opération Turquoise engagée trop tardivement et sans doute trop peu »...

Les mots sont soigneusement pesés. Et d'excuses, il n'est pas encore question. Mais au Rwanda, le geste de Nicolas Sarkozy est perçu comme une révolution copernicienne. Un an et demi plus tard, en septembre 2011, Paul Kagame effectuera lui-même sa première visite officielle en France.

Retour à zéro

Mais l'arrivée du socialiste François Hollande à l'Élysée, en 2012, replonge la relation bilatérale dans une ère de glaciation durable. La photo de la poignée de mains entre les deux chefs d'État, lors d'un sommet à Bruxelles, en 2014, traduit à elle seule la crispation diplomatique qui perdure entre les deux régimes.

« LE RÔLE DIRECT DE LA FRANCE DANS LA PRÉPARATION POLITIQUE DU GÉNOCIDE ET SA PARTICIPATION À SON EXÉCUTION MÊME »

Cette année-là, celle-ci dégénère même en un « clash » mémorable qui anéantit les timides améliorations de l'ère Sarkozy. À quelques jours de la commémoration du 7 avril, dans une interview à *Jeune Afrique*, Paul Kagame qualifie les Français d'« acteurs » du génocide contre les Tutsi, ravivant l'incendie : « Prenez le cas de la France. Vingt ans après, le seul reproche admissible à ses yeux est celui de ne pas en avoir fait assez pour sauver des vies pendant le génocide. C'est un fait, mais cela masque l'essentiel : le rôle direct de la Belgique et de la France dans la préparation politique du génocide et la participation de cette dernière à son exécution même. »

Devant le tollé provoqué à Paris par ces phrases jugées sacrilèges, la ministre de la Justice, Christiane Taubira, doit annuler *in extremis* son déplacement prévu à Kigali où elle devait assister à la cérémonie officielle des commémorations. Et l'ambassadeur de France est prié par le ministère rwandais des Affaires étrangères de ne pas s'y montrer.

Macron, sans passif

Il faudra donc attendre l'élection d'Emmanuel Macron, en 2017, pour conjurer le mauvais sort. Celui-ci dispose de deux atouts majeurs : âgé de 17 ans au moment du génocide, il ne saurait en être tenu comptable ; de plus, parvenu aux plus hautes fonctions sans rattachement à une famille politique anciennement installée, dépourvu de quelque mentor que ce soit

qui se serait compromis dans le dossier franco-rwandais, il aborde la relation bilatérale sans passif ni préjugé.

En 2018, Emmanuel Macron concrétise cette volonté de rapprochement de manière inattendue, en proposant puis en soutenant – avec succès – la candidature de la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, au poste de secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). Une page semble se tourner, même si le sujet le plus sensible – celui portant sur les responsabilités françaises dans le génocide – n'est pas encore évoqué.

Bien sûr, cette évolution, aussi notable que souhaitable, mériterait aujourd'hui un « happy end ». Mais comme le proclamait Paul Kagame en 2014, à la tribune du stade Amahoro, dans son discours inaugural à la cérémonie marquant la 20^e commémoration du génocide, « les faits sont têtus ! » – en français dans le texte.

Les éluder au nom de la *realpolitik* ne serait qu'un subterfuge diplomatique à courte vue. Avant de tourner la page, encore faut-il l'écrire.